



Métabief

Mairie

Métabief, le vendredi 23 mai 2025

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves,

Objet : Information – Déplacement temporaire de l'arrêt de bus scolaire

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux de requalification de la Rue du Village, des perturbations sont à prévoir dans la circulation aux abords de l'école de Métabief.

Aussi, nous vous informons que **l'arrêt de bus scolaire situé habituellement devant l'école sera déplacé à compter du lundi 2 juin et ce, jusqu'aux vacances scolaires d'été.**

Le nouvel arrêt provisoire sera situé **devant le VTF, au 12 Rue du Village.**

Pour contribuer à fluidifier les flux, nous vous remercions de bien vouloir limiter vos déplacements en véhicules au strict nécessaire, et respecter l'organisation suivante :

- **Pour les enfants scolarisés à Métabief n'empruntant pas les transports scolaires** : merci d'utiliser le parking de l'Espace Bruno Mutin et l'entrée de l'école donnant sur ce parking pour les entrées et sorties.
- **Pour les enfants empruntant les transports scolaires** :
 - **les enfants domiciliés à Métabief se rendant dans les écoles des villages voisins**
 - **accompagnés par leurs parents** : merci de bien vouloir déposer et récupérer vos enfants devant le VTF en stationnant pour une courte durée sur les parkings matérialisés sur le plan joint en annexe.
 - **inscrits au périscolaire** : les animateurs accompagneront les enfants jusqu'à l'arrêt de bus du VTF, à l'aller ainsi qu'au retour
 - **les enfants domiciliés dans les communes voisines se rendant à l'école de Métabief par les transports scolaires** seront déposés à l'arrêt de bus du VTF et accompagnés par des agents communaux ou élus de Métabief sur les trajets bus-école ou école-bus

Nous vous remercions de bien vouloir prendre vos dispositions en conséquence et de prévenir vos enfants de ce changement temporaire.

Nous restons à votre disposition pour toute question relative à cette organisation et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Le Maire

Gérard DEQUE



ANNEXE – PLAN DE LA ZONE MODIFIÉE

